



Réunion Bureau du Comité de Direction

Réunion du	Vendredi 22 décembre 2023
A	10h 00
Présidence	M. Marc TOUCHET
Présents	MM. Patrick BARON, Jacques BREJAUD, Jacques LHUILIER
Excusé	M. Yann LE STRAT

Comme prévu à l'article 17 du Règlement Intérieur du District, le Bureau du Comité de Direction s'est réuni téléphoniquement pour statuer sur le sujet suivant :

Suite à la réunion de coordination pour les championnats bi-départementaux phase 2 du Cher et de l'Indre du 21 décembre 2023 :

La fin des championnats dans le District 18 est prévue le 23/12/2023.

La fin des championnats dans le District 36 est prévue le 13/01/2024.

1) Gestion des Compétitions 2^{ème} phase :

- **Les U15, U17 et U18 seront gérés par le District 18**
 - U15 BD1 – 3 équipes du 18 et 3 équipes du 36
 - U15 BD2 – 3 équipes du 18 et 3 équipes du 36
 - U17 BD1 – 3 équipes du 18 et 3 équipes du 36
 - U18 BD1 – 3 équipes du 18 et 3 équipes du 36
- Si les rencontres ne peuvent pas arriver à leur terme, il sera fait appel à un coefficient pour départager les équipes en cas d'égalité (nbre de points /nbre de matchs).

Le Début de la phase 2 Bi-départementale U15, U17 et U18 est confirmée au 20/01/2024.

2) Engagement des équipes :

- Le District du Cher enregistre toutes les équipes du Cher et de l'Indre.
- Date butoir pour les équipes U18 du 36 le Lundi 15/01/2024.

3) Commission des Arbitres :

- Le montant de défraiement des arbitres a été fixé à
 - Pour les U15 et U17 : **26€** pour les 2 Districts.
 - Pour les U18 : **30€** pour les 2 Districts.
- Il a été décidé qu'un virement serait effectué chaque fin de mois aux arbitres.

- Chaque arbitre officie dans son propre département.
- Si possible, prioriser la catégorie U17 BD1 pour une équité sportive car l'équipe la mieux classée du 36 et la mieux classée du 18 évolueront en U18 R2 pour la saison 2024/2025.

4) Commission de discipline :

- Gestion : Le District du Cher de Football gère la totalité de la discipline pour les 2 départements.
- S'il devait y avoir des clubs de l'Indre en commission de discipline, les auditions se feraient au District de l'Indre par visioconférence le jeudi soir.
- Les montants seront ceux que le District du Cher de Football pratique.
 - Carton jaune : 19€
 - Carton rouge : 50€
 - Carton blanc : 5€
 - Retards FMI : 20€
 - Forfaits :
 - Pour les U18 dans les délais, 35€ et hors délai 70€
 - Pour les U15 et U17 dans les délais, 25€ et hors délai 50€
 - + voir les droits et amendes 2023-2024 (site internet District du Cher)

5) Reports de match :

- Toutes les demandes de report sont effectuées sur Footclubs.
 - Moins de 10 jours : 20€
 - Si plus de 10 jours : gratuit
- Importance d'un échange régulier entre les 2 Districts par Commission, ce qui permettra de faire des points de passages sur l'avancée des championnats.
- Le Délégué de match incombe au club recevant.
- Report de matchs à fixer le 1^{er} week-end ou dernier week-end des vacances.

6) Points sur le calendrier :

- Les dates des calendriers 18 et 36 sont identiques (Championnats et Coupes).
- Un point de passage général est prévu en début des vacances de Pâques.

En conclusion, le ressenti général de ces championnats Bi-départementaux seconde phase en commun est très apprécié par nos clubs, c'est également l'occasion pour les membres des 2 Districts d'apprendre à se connaître, à échanger et de créer du lien.

Le bureau entérine les décisions prises ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 50.

Le Président,
M. TOUCHET



Le Secrétaire Général,
J. BREJAUD

